|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | REPUBLIQUE GABONAISEMinistère des Eaux et ForêtsSecrétariat Général |  | CONSERVATION JUSTICE  (+241) 074 23 38 65 luc@conservation-justice.orgwww.conservation-justice.org |  | MUYISSI ENVIRONNEMENT(+241) 077873785 ladislasdemaison@gmail.com ongmuyissi.org |

**Projet RALFF**

Renforcement d’Appui à la Loi sur la Faune et la Flore

***« Lutte contre l’exploitation forestière illégale »***

SOMMAIRE

*Points principaux* 2

*Investigations* 2

*Opération* 2

*Département juridique* 2-3

*Mission*  3-4

*Communication* 4

*Relations extérieures* 5

*Conclusion* 5

**Rapport Mensuel Octobre 2020**

Conservation Justice

**Rapport Mensuel septembre 2019**

Conservation Justice



Union européenne

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l’Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Conservation Justice et ne reflète pas nécessairement les opinions de l’Union européenne.

# 1. Points principaux

* **Du 12 au 17 octobre 2020**, une équipe d’investigation RALFF de Conservation Justice s’est rendue dans les départements du Ntem et de l’Okano dans la province du Woleu-Ntem ;
* **Du 12 au 19 octobre 2020**, dans la province du Woleu-Ntem, il y a eu la mission conjointe d’appui des ONG : Conservation Justice et BrainForest aux communautés pour le respect des obligations sociales par les opérateurs forestiers et le suivi de l’effectivité des travaux réalisés sur le terrain outre les enquêtes forestières ;
* **Du 22 au 27 octobre 2020,** dans la province de la Ngouniés’est également déroulée une mission d’information et de sensibilisation ;
* Le Coordonnateur des activités de Conservation Justice, a été reçu en audience le **29 octobre 2020** par le Ministre de la justice, Garde des Sceaux, chargé des droits de l’homme.

# 2. Investigations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’investigations menées* | *07* |
| *Investigation ayant menées à une opération* | *00* |
| *Nombre de trafiquants identifiés* | *02* |

# 3. Opérations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’opérations menées ce mois* | *00* |
| *Nombre de personnes arrêtées*  | *00* |

Il n’y a eu aucune opération conduisant à l’interpellation des auteurs des faits d’exploitation forestière illégale.

# 4. Département juridique

**4.1. Suivi des affaires**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies  | 00 |
| Nombre de condamnations | 00 |
| Affaires enregistrées | 00 |
| Nombre de prévenus | 00 |

Le département juridique RALFF (ALEFI) n’a déféré aucune procédure en ce mois d’octobre 2020.

**4.2. Visites de prison**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées  | 0 |
| Nombre de détenus rencontrés | 0 |

N’ayant aucune affaire enregistrée donc aucun placement en détention préventive sur les faits d’exploitation forestière illégale, il n’y a donc eu aucune visite de prison en ce mois d’octobre 2020.

**4.3 Formations**

Il n’y a pas eu de formation liée au projet RALFF (ALEFI) au cours de ce mois.

# 5. Missions

Pour ce mois d’octobre 2020, les principales activités réalisées tournent autour de trois missions de terrain : enquêtes forestières dans la province du Woleu-Ntem, une mission sociale dans la province ci-citée avec le partenaire de Brainforest pour discuter avec les communautés sur le suivi des cahiers des charges contractuelles et l’effectivité des travaux réalisés sur le terrain. Quant à l’équipe sud, elle a également effectué une mission d’information et de sensibilisation sur le partage des bénéfices en présence du chargé social nord et de la Coordinatrice sous régionale du projet RALFF outre les diverses rencontres effectuées avec les autorités administratives et les communautés locales.

**5.1- Mission d’enquêtes forestières dans le nord (du 12 au 17 Octobre 2020)**

Cette mission avait pour but de vérifier et confirmer l’existence de nouvelles coupes de kevazingo et l’identification des personnes impliquées dans la province du Woleu-Ntem.

Cette mission devant permettre de confirmer l’implication de personnes soupçonnées d’exploitation illégale s’est soldée par un échec. Toutefois, en dépit du kévazingo de 18M de long et de 2, 60M de diamètre abattu il y a plus d’un an, aucune coupe fraîche ou des nouvelles autorisations de vidange de kévazingos n’ont été observées.

**5.2- Mission RALFF nord (du 12 au 19 Octobre 2020)**

**Woleu-Ntem (Bitam)**

Dans le département du Ntem, la mission avait pour but de faire un état des lieux et faire le suivi processus de signature et de mise en œuvre des CCC. S’agissant des cahiers des charges contractuelles, l’équipe s’est rendue dans trois villages, à savoir : **Neb**, **Mekome** et **Nkoum**. Le village **Neb** est le premier à signer un CCC avec TTIB sur une liste de 11 villages. Lors des entretiens avec la communauté, l’équipe apprend qu’aucun projet n’a encore été présenté. À cet effet, il a été recommandé à la communauté de se tourner vers des Activités Génératrices de Revenus tel qu’une bananeraie. À **Mekome** et à **Nkoum**, il est à noter que ces villages refusent de signer les CCC, car selon les notables de Mekomo, on devrait exclure Nkoum du partage des bénéfices. La communauté met également en doute la sincérité des finages réalisés par TTIB. La communauté souhaite donc la reprise du processus de certification des finages.

**Département de l’Okano (Mitzic)**

Dans ce département, l’équipe avait pour mission de faire un état des lieux sur la mise en œuvre des cahiers des charges et de s’enquérir de la situation de la forêt communautaire d’Ekouk. A cet effet, trois (3) villages ont été visités : **Zomoko, Mindzi** et **Ekouk**. S’agissant de **Zomoko** et **Mindzi** qui ont signé des CCC avec BSO, il faut noter qu’aucun projet n’a encore été présenté. L’électrification est une idée que le chef de regroupement veut mettre à jour. À **Ekouk**, le fonctionnement de la forêt communautaire (FC) connait de sérieux problèmes. Le président de l’association est poursuivi en justice pour corruption. La gestion chaotique de la FC et le manque de communication ont engendré cette situation.

**5.3- Mission RALFF sud (du 22 au 27 Octobre 2020)**

La mission de sensibilisation et d’information s’est déroulée dans la province de la Ngounié. Deux départements ont été visités par l’équipe RALFF sud au cours de cette mission avec la coordinatrice sous régionale du projet, ainsi que le responsable social de Conservation Justice. L’équipe a pu tenir des séances de travail dans 3 villages : **Saint-Martin**, **Mokabo** et **Mandilou**.

Le suivi de la mise en œuvre des cahiers des charges a été le principal point abordé lors du séjour de l’équipe dans ces localités. Concernant les cahiers de charges, il faut dire qu’il reste beaucoup à faire au niveau des autorités du département de la **Douya-Onoye**. Seul le département de **Tsamba-Magotsi** fait exception. Il est également à noter que les communautés ne communiquent pas assez avec l’équipe locale sur l’évolution du dossier des CCC.

**Au cours de ce mois d’octobre dans la province de la Ngounié et du Woleu Ntem, au total, (9) localités ont été visitées par les équipes nord et sud.**

# 6. Cahiers des Charges Contractuels

A ce jour, 122 Cahiers des Charges Contractuels (CCC) sont suivi par le projet. Le tableau suivant détaille le nombre de CCC signés et mis en œuvre par province.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Province** | **CCC signés** | **CCC mis en œuvre** | **CCC non mis en œuvre** |
| **Ngounié** | 59 | 38 | 21 |
| **Nyanga** | 3 |  | 3 |
| **Ogooué Ivindo** | 36 | 13 | 23 |
| **Woleu Ntem** | 24 | 5 | 19 |
| **Total**  | **122** | **56** | **66** |

# 7. Communication

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de pièces publiées | 00 |
| Télévision | 00 |
| Internet | 00 |
| Presse écrite | 00 |
| Radio | 00 |

Au cours du mois d’octobre 2020, le projet ALEFI n’a produit aucune pièce médiatique. Les anciens articles sont disponibles sur plusieurs médias, et notamment sur le site Internet, la page Facebook et la chaine YouTube du projet.

Website: <http://www.conservation-justice.org/CJ/>

Facebook: <https://www.facebook.com/Conservation-Justice-163892326976793/>

YouTube: <https://www.youtube.com/user/ConservationJustice>

# Relations extérieures

**Indicateurs:**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 71 |
| Suivi de l’accord de collaboration  | 59 |
| Collaboration sur affaires | 12 |

Le projet ALEFI a tenu plusieurs rencontres avec les communautés villageoises, les autorités administratives et judiciaires dans quatre provinces, l’Estuaire, Nyanga, Ngounié et Woleu-Ntem.

En effet, les équipes sociales Nord et Sud dans le cadre de leurs missions et programme d’activités ont rencontré entre autres les communautés locales dans 9 villages, Messieurs les Directeur provinciaux des Eaux et Forêts, les chefs de cantonnement Monsieur et Madame le gouverneurs de la Ngounié et celui du Woleu-Ntem ainsi que les préfets.

Les juristes ont échangé avec les magistrats de parquet et du siège au tribunal spécial de Libreville et ceux de Tchibanga et à Mouila. Il en est de même des rencontres effectuées avec les officiers de police judicaires de Mouila et de Tchibanga, de Libreville outre l’entrevue accordée par le Ministre de la Justice au Coordonnateur des activités de l’ONG Conservation Justice.

*Au total, au moins soixante-onze (71) rencontres avec différentes communautés locales, autorités administratives et judiciaires ont eu lieu.*

# 8. Conclusion

Pour ce mois d’octobre 2020, il y a eu plusieurs activités réalisées dans quatre provinces différentes dont l’Estuaire, la Ngounié, la Nyanga et le Woleu-Ntem. Parmi les activités réalisées il y a aussi bien les missions de sensibilisation, les enquêtes forestières, les séances de travail avec les communautés mais aussi les rencontres des autorités administratives et judiciaires desdites provinces.

Pour les missions de sensibilisation, 9 villages ont été visités par les équipes ALEFI Nord et Sud: **Neb, Mekome, Nkoum, Zomoko, Mindzi, Ekouk, Mokabo, Saint Martin et Mandilou.**

De manière générale, dans la province de la Ngounié, le dossier des cahiers de charges connait de véritables problèmes surtout dans le département de la Douya Onoye. La collaboration avec les autorités, notamment le préfet de Mouila n’est pas au beau fixe. Les communautés sont le plus souvent mal informées de leur rôle et leur devoir dans le processus de signature et de mise en œuvre des CCC. Dans le département de Tsamba Magotsi, le CGSP semble mieux fonctionner et le nouveau chef de cantonnement a redynamisé l’action des Eaux et Forêts dans la mise en œuvre des CCC.

Dans la province du Woleu-Ntem, il faut noter que le gouverneur de la province veut un état des lieux complet sur la situation des CCC afin de normaliser la situation dans la province en 2021. Auprès des communautés, il faut noter que les projets tardent à être présentés et la gestion de la forêt communautaire d’Ekouk connait des problèmes de gestion. Le président de l’association fait l’objet de poursuites judiciaires pour corruption.